

C'Pryvé

n° 73

p. 12

Dossier

Un budget *tourné vers l'avenir*



M^e Cédric PLÉAU
M^e Charline REGNIER-PLÉAU



M^e Soizic MARION
M^e Typhaine BOURGEOIS
M^e Charlotte FENNINGER



ORLEANS-La-Source

Pavillon de type F3 de 87m² habitables environ sur terrain de 570m²
Véranda - Garage - Chauffage individuel gaz
DPE E et E – 155.400 € dont honoraires de négociation 5.400 € TTC
(3.6% TTC) à charge acquéreur.

NOUS
CONTACTER



52, rue de Picardie
45160 OLIVET



Zone des Quinze Pierres
7 avenue du Traité de Rome
45750 SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN



02 38 63 54 41
Du lundi au vendredi : 8h-20h
Le samedi : 9h-13h



pleau.olivet@notaires.fr

Retrouvez-nous sur internet :
pleau-olivet45.notaires.fr

sommaire

3	Édito
4 17	Actualités
4	Etat civil
6	Jeunesse
7	Trésorerie
9	Médiathèque
10 11	Petite enfance
11	CCAS
12 15	DOSSIER Un budget, tourné vers l'avenir
16 17	Développement durable
18 19	Associations
20	Retour sur le conseil municipal
21	C'Passé
22	Agenda

Directeur de la publication : Thierry Cousin, Maire.

Réalisation : Alexandre Riboulot, adjoint au Maire, Bénédicte Launay, Pierre Delahaye, service communication.

E-mail : communication@saint-pryve.fr

Conception : La Fabrique de Com.

Crédit photos : Mairie de St-Pryvé St-Mesmin, pixabay.com

Impression : Imprimerie Ollivier

Régie publicitaire : Editions Municipales de France - 01 48 48 70 70

Dépôt légal à parution.

Imprimé sur papier issu d'une gestion responsable des forêts

Mairie de Saint-Pryvé Saint-Mesmin

215, route de Saint-Mesmin • 45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin

Tél. : 02 38 22 63 63 • Fax : 02 38 66 20 56

E-mail : mairie@saint-pryve.fr

www.saint-pryve.com



Édito

Chères Pryvataines,
Chers Pryvatains,

Je ne pouvais pas commencer cette rubrique sans remercier du fond du cœur notre réserve communale et sa responsable, Caroline Jury, pour leur dévouement et leur participation au déroulement de la vaccination au centre d'Orléans La Source.

Malgré la crise sanitaire, la vie continue et doit continuer, je l'espère, pour un monde meilleur et les collaborateurs ne ménagent pas leur peine pour essayer de vous accompagner du mieux possible dans votre vie quotidienne.

Comme je vous l'avais indiqué, la place Clovis sera entièrement refaite avec de larges espaces verts et les travaux devraient commencer mi-mai pour environ 4 mois.

Désormais sauvée la Poste devra subir une rénovation pour accueillir de nouveaux services numériques, ces travaux devraient avoir lieu au cours de l'été.

Quant au nouveau centre de loisirs et le multi-crèche, le projet architectural sera arrêté en juillet pour une livraison dans le courant de l'été 2023 afin d'accueillir au mieux, à la rentrée de la même année, nos enfants de 0 à 14 ans.

Tous ces beaux projets n'auraient pas pu voir le jour sans une gestion rigoureuse depuis maintenant 13 ans, et sans tous les montages de dossiers de subventions auprès des différentes autres collectivités. Merci pour ce travail collectif et passionnant qui nous permet d'entrevoir l'avenir sereinement, comme vous pourrez le constater dans le dossier dédié au budget 2021.

Thierry COUSIN, Maire de St-Pryvé St-Mesmin

État civil

Ils sont nés

- GUILGORI BARBELLION Kyara,
25/01/2021
- JI Noah, 31/01/2021

Ils nous ont quittés...

- BONDONNEAU née
France Michelle, 89 ans

Ils se sont mariés...

- BIGOT Guillaume
et PLACAUD Audrey



Transports

Transport pour les PMR*

Acces'Tao : c'est le nom du service de réseau de transports en commun TAO qui permet d'effectuer un trajet à bord d'un véhicule TPMR (Transport de Personnes à Mobilité Réduite) au tarif unique de 1,50 €. L'objectif est de faciliter les déplacements des personnes en incapacité temporaire ou permanente.

Pour qui ?

Ce service est réservé aux personnes **domiciliées dans la métropole orléanaise** qui ont des **difficultés de déplacement** ou qui sont dans l'incapacité de voyager seules. Celles dont le transport n'est pas pris en charge par un organisme peuvent aussi en bénéficier.

Comment ?

Vous devrez remplir un **dossier d'inscription** que vous trouverez sur <https://www.reseau-tao.fr/223-Access-Tao.html> ou en appelant le **02 38 71 98 85**. Il sera porté devant une commission qui statuera sur le bien fondé de votre requête. En cas de refus, TAO s'engage à vous accompagner dans la recherche de solutions pour vos déplacements. Ce dossier devra parvenir au service **avant le 25 du mois** pour traitement le mois suivant.

Afin que votre dossier soit validé, vous devrez aussi participer à une **journée d'information et d'inscription** qui se déroule chaque mois dans les locaux de la TAO. Un conducteur TAO viendra vous chercher et vous raccompagnera à l'issue de cette journée.

Retard ou annulation ?
Pensez à en informer le service Acces'Tao le plus tôt possible.

Elle a pour but de **présenter le fonctionnement** du service Acces'Tao et **étudier chaque demande** d'accès au travers d'un entretien individuel avec un médecin et un ergothérapeute.

Les trajets

Il faut réserver **48h à l'avance** au **02 38 71 98 85** du **lundi au samedi de 8h30 à 17h**. Attention, le véhicule ne vous attendra pas lors de son passage. Vous devrez donc **prévoir de l'attendre** quelques minutes.

Si une aide à la montée ou descente du véhicule est nécessaire, pensez à **prévoir un accompagnateur**. Ce dernier pourra voyager gratuitement si vous justifiez d'une carte d'invalidité portant la mention "besoin d'un accompagnement". Dans le cas contraire, il devra s'acquitter d'un billet.

Horaires de l'Acces'Tao

Du lundi au jeudi, dimanches et jours fériés (sauf 1er mai) : de 6h30 à 21h
Du vendredi au samedi : de 6h30 à 0h30.

*Personnes à Mobilité Réduite



Un vélo sinon rien !

Orléans Métropole lance le "chèque vélo" et **participe à l'achat de votre vélo** à assistance électrique ou de votre vélo cargo.

Les équipements de sécurité associés à l'achat d'un vélo sont également éligibles (casques, antivols...).

Comment obtenir le chèque vélo ?

Téléchargez votre dossier sur www.orleans-metropole.fr

Pour constituer votre dossier, voici les pièces que vous devrez fournir :

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile,
- justificatif CAF ou dernier avis d'imposition,
- règlement signé.

Déposez votre dossier complet en agence commerciale Tao au 4 rue de la Hallebarde à Orléans ou à la Vélostation.

Vous pourrez récupérer immédiatement

votre "chèque Vélo" si le dossier est complet et éligible.

Achetez votre vélo électrique ou cargo **avant le 31 décembre** de l'année d'émission de votre "chèque Vélo" pour profiter de la réduction immédiate auprès des vendeurs partenaires*.

Pour bénéficier d'un "chèque Vélo" vous devez **remplir les conditions suivantes** :

- habiter l'une des 22 communes d'Orléans Métropole,
- disposer d'un quotient familial CAF inférieur à 2 000€/mois,
- avoir plus de 18 ans**.

Une seule subvention sera attribuée par personne et elle ne pourra pas être renouvelée.

Les "chèques Vélo" sont distribués dans la limite des crédits disponibles.

*liste disponible sur www.orleans-metropole.fr

** les personnes morales sont exclues

Santé

Dépistage du cancer colorectal

Le cancer colorectal touche, chaque année, plus de **43 000 personnes en France** (23 000 hommes et 20 000 femmes). Il est responsable de plus de 17 000 décès par an. Or, lorsqu'il est détecté suffisamment tôt, il est **guéri 9 fois sur 10**.

Qui est concerné ?

Les personnes âgées de **50 à 74 ans** même si elles n'ont ni symptômes digestifs ni antécédents personnels ou familiaux de cancer colorectal ou de polypes adénomateux (pré-cancéreux) peuvent se faire dépister.

Pourquoi ?

Le dépistage a pour but de **détecter des lésions précancéreuses ou un cancer** à un stade précoce. En procédant à un dépistage, on **diminue les risques** de développer une forme grave de la maladie car plus le cancer est détecté tôt, plus les chances de guérison augmentent.

Comment ?

Votre **médecin traitant** vous fournira le matériel nécessaire. Le prélèvement est réalisable facilement à la maison et envoyé en laboratoire pour réaliser une recherche de sang dans les selles. Ce test immunologique est **performant, fiable et simple** d'utilisation ; les résultats sont donnés dans les 15 jours.

En cas de test positif

Une exploration du côlon est nécessaire car du sang a été détecté. Le médecin traitant vous oriente donc vers un gastro-entérologue qui prescrira une **coloscopie** pour explorer l'intérieur du côlon. Une lésion pré-cancéreuse est détectée dans 26 à 40% des cas et un cancer dans 10% des cas.

Pris en charge à 100%, nous aurions tort de passer à côté !

Centre de coordination du dépistage des cancers,
Antenne 45 : 02 38 54 74 02



Jeunesse

Projets de vacances

Du 16 au 30 juillet, la Métropole d'Orléans propose **trois chantiers internationaux** ouverts aux jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Ces chantiers de jeunes bénévoles sont des séjours collectifs durant lesquels ils réalisent un **projet utile aux collectivités**.

Renseignements et inscriptions : CRIJ d'Orléans,
rue de la Chollerie • 02 38 78 94 50 • crij@centre.fr

Errata

Méprise sur les collectes des déchets

Dans le dossier sur le nouveau tri des déchets, il est indiqué que la collecte des poubelles jaunes a lieu le jeudi. Il y a aussi une collecte le lundi, suivant les quartiers et rues de St-Pryvé.

Pour connaître votre jour de collecte, connectez-vous au site d'Orléans Métropole : <https://triermondechets.oreans-metropole.fr/> qui vous permettra d'obtenir toutes les informations relatives à la collecte des déchets en renseignant votre adresse.

Alerte des risques majeurs

Certaines personnes qui ont tenté de se connecter avec l'adresse <https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp?CustId=588> se sont plaintes de ne pas y parvenir. A la fin de l'adresse, il peut y avoir méprise entre le i majuscule et le l minuscule. La lettre se trouvant entre le "t" et le "d" de "CustId" est un "i" majuscule. Cela devrait marcher beaucoup mieux...

Sinon, n'hésitez pas à vous connecter sur le site de la mairie www.saint-pryve.com et cliquer sur le lien qui vous mènera directement sur le formulaire d'inscription.



Une commune sportive !

Lors du dernier numéro du C'Pryvé, nous vous indiquions que St-Pryvé a été choisie par le Comité Régional Olympique et Sportif Centre-Val de Loire pour l'obtention du label "commune sportive Centre-Val de Loire".

Notre maire a signé une charte d'engagement afin que St-Pryvé respecte certaines règles :

- Développer et promouvoir les activités physiques et sportives au sein de la commune en partenariat avec le mouvement sportif local et les services de l'éducation nationale.
- Reconnaître la fonction sociale du sport en facilitant les initiatives. Favoriser l'inclusion, les liens intergénérationnels et la mixité.
- Impulser une politique de modernisation et de maintenance des équipements sportifs, les rendre plus accessibles (créneau, handicap, transport...), et avoir pour objectif la qualité et la cohérence des animations qui y sont développées.
- Valoriser la formation des encadrants bénévoles et/ou professionnels et favoriser les emplois sportifs.
- Optimiser la gouvernance du sport pour conduire les politiques sportives de manière durable et socialement responsable et promouvoir la contribution du sport aux politiques de développement durable.
- Faire vivre la dynamique sportive et les valeurs de l'Olympisme de 2020 à 2024 en fédérant les acteurs sur le territoire.
- Mettre en œuvre, avec le mouvement sportif, un programme ambitieux du sport pour la prévention et le maintien d'une bonne santé.

Nous continuerons donc de tout mettre en œuvre pour maintenir et développer la pratique sportive afin de rester au plus proche des recommandations de cette charte.

En 2021 par exemple, une nouvelle série d'agrès sera installée au lac de Bel Air ; alors, tous à vos baskets !

Les anonymes

Les Anonymes à Saint-Pryvé exposent du **5 au 13 juin 2021**, et accueillent **Jean Bailly en invité d'honneur**.

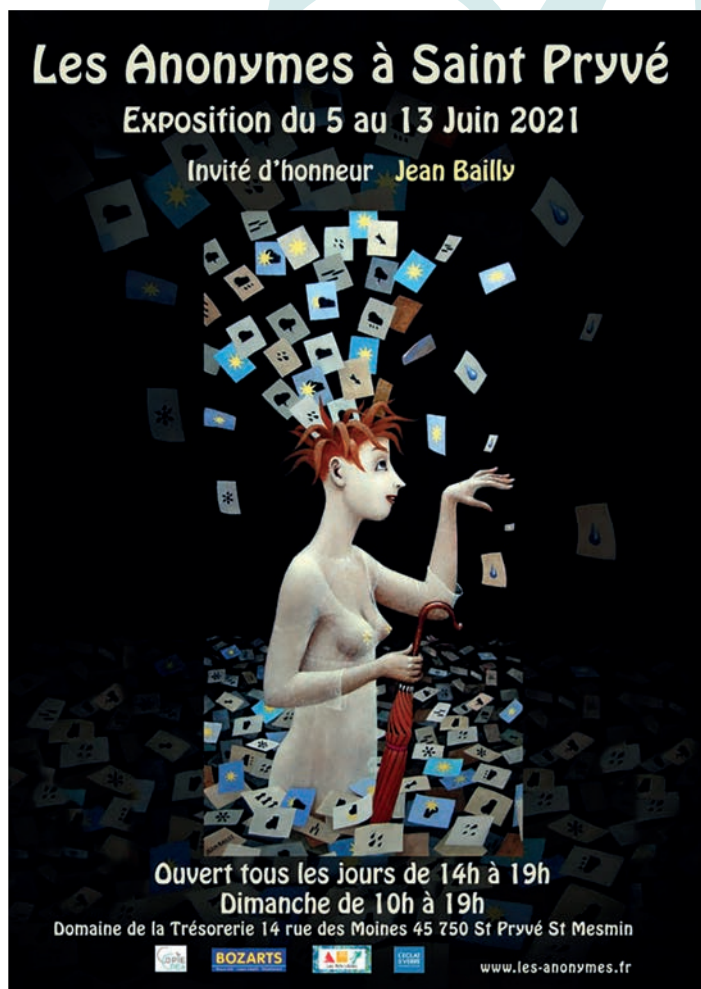
C'est un maître reconnu du "Réalisme Magique" et un membre du mouvement artistique "Libellule". Jean Bailly, aux peintures oniriques qui nous transportent et nous ramènent à l'enfance, exprime des valeurs qui lui sont chères : **l'ouverture, le partage, l'esprit de groupe, la qualité et le beau métier**.

L'association 'Les Anonymes', dont le moteur est de **promouvoir le travail artistique** de ses adhérents

en exposant à Orléans et ses alentours, favorise leurs échanges à l'occasion de cette exposition. La visite des salles (deux niveaux), vous transportera dans leur univers.

Une découverte dans le cadre magnifique du domaine de la Trésorerie, où les verrières abritent des sculptures étonnantes et les imaginaires d'une trentaine d'artistes peintres, sculpteurs, plasticiens, qui offrent à votre regard **150 œuvres nouvelles**.

Ouvert tous les jours au domaine de la Trésorerie, de 14h à 19h. Dimanches de 10h à 19h. Entrée libre et gratuite.



Exposition/vente et braderie créative

Au domaine de la Trésorerie du **18 au 20 juin 2021**

Préparez-vous à en prendre plein les yeux, entre créations originales et savoir-faire ancestral.

Pour maintenir l'intérêt de la manifestation, chaque année, de **nouveaux artisans sont invités**.

L'artisanat vous intrigue ? Vous aimeriez en apprendre davantage ? Cette exposition vous permet de **rencontrer des créateurs** qui excellent dans leur domaine respectif et de vous enrichir de leur savoir-faire. N'hésitez pas à amorcer l'échange. Des stands aussi captivants que différents vous attendent ; des poupées en tissus, des bijoux, des sculptures en papier,

des vitrines de miniatures, des horloges ou encore des chapeaux et bien d'autres...

Certains exposants vous montreront leur façon de travailler les matières. Vous avez aussi la possibilité d'y **acheter divers objets de décoration**.

Une salle sera dédiée à la **braderie créative**. Ce sera l'occasion pour certains visiteurs d'acquérir du matériel créatif à bas prix.

En musique

Pendant la durée du vernissage du vendredi soir, des **musiciens accompagneront les visiteurs** sur leur parcours.

Un pot d'accueil sera offert à tous les visiteurs à partir de 18h le vendredi et de 11h30 à 13h30



Les d'Art créatifs 2021
EXPO-VENTE
Braderie Créative
Domaine de la Trésorerie
14 rue des moines
ST Pryvé ST Mesmin
Le 18 Juin
de 14h à 20h
Les 19 & 20 Juin
de 10h à 19h

les samedi et dimanche.

L'exposition-vente sera ouverte de 14h à 20h le vendredi 18 juin et de 10h

à 19h sans interruption le week-end. Au domaine de la Trésorerie du 18 au 20 juin. Entrée libre et gratuite.

Sécurité routière



La rue **Gouffault** est, depuis quelques mois déjà, en **sens interdit**. Plus d'une vingtaine d'automobilistes ont déjà été verbalisés. Soyez respectueux !

La rue **Saint-Santin** est en **sens interdit** dans le sens ouest-est.

La rue du **Loup-Pendu** a connu un aménagement d'**îlots** rétrécissant la chaussée afin de ralentir la vitesse des usagers souvent excessive.

Prochainement, la police municipale sera dotée d'un **cynéomètre** (radar mobile) et effectuera des contrôles réguliers sur l'ensemble de la commune.

Radar ou pas, **respectons les signalisations** et consignes routières pour préserver le bien-être et la sécurité de nos concitoyens !



Un ciné en plein air

Si les préconisations gouvernementales concernant la situation sanitaire évoluent dans le bon sens, vous pourrez assister à notre séance de **ciné en plein air** le **25 juin** !

Il y a presque un an, nous vous avons demandé sur Facebook de choisir entre plusieurs films que nous proposait la société OC ciné. Vous avez opté pour "**Little Miss Sunshine**" une comédie américaine de 2006 multirécompensée (César du meilleur film étranger, Oscar du meilleur acteur dans un second rôle, Oscar du meilleur scénario original...), réalisée par Jonathan Dayton et Valérie Faris.

L'histoire

Olive Hoover, fillette de 7 ans, se rêve en reine de beauté. Quand elle décroche une invitation à concourir pour le titre très sélectif de "Little Miss Sunshine" en Californie, toute la famille décide de faire corps derrière elle. Les voilà donc entassés dans leur break rouillé cap vers l'ouest. Ils entament un voyage de trois jours qui les mettra aux prises avec des événements inattendus.

Un film émouvant et drôle, très bien joué, que vous pourrez découvrir ou redécouvrir **vendredi 25 juin à 22h au stade du Grand Clos**.

Il vous suffit de réserver sur le site de la mairie www.saint-pryve.com

La Médiathèque

Let's go !

Votre enfant **apprend l'anglais** et vous voulez l'aider à progresser.

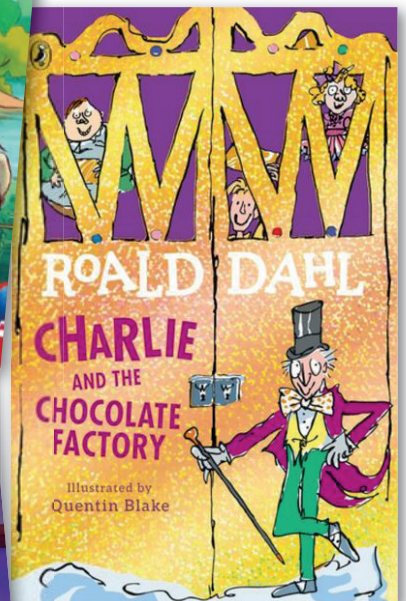
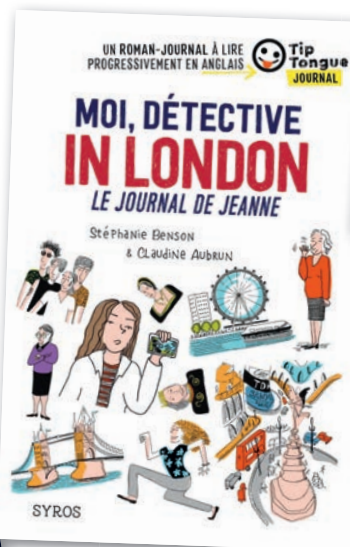
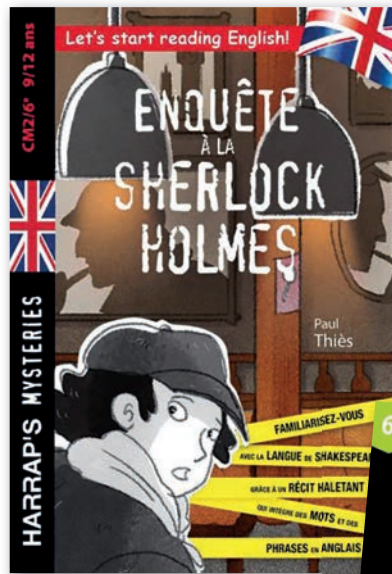
Après les livres-disques pour les enfants débutants, et les livres en VO pour les adultes, la médiathèque a complété son offre pour les collégiens :

- des classiques en anglais : Tom Sawyer, King Arthur, The lost world... avec leur version audio à télécharger,
- des livres accompagnés d'un cd,
- des romans qui mélangent le français et l'anglais,
- des romans déjà lus en français à découvrir en version originale : Harry Potter, Charlie and the chocolate factory...

Sur la bibliothèque numérique du Loiret, Loiretek, vous trouverez plusieurs modules d'apprentissage de l'anglais : <https://biblio.toutapprendre.com/newbiblio/listing.aspx>

Et toujours notre abonnement à I love english for kids !

FERMETURE
La médiathèque sera fermée le week-end de l'Ascension, vendredi 14 et samedi 15 mai, ainsi que le lundi de Pentecôte, le 24 mai.



Le Pôle petite enfance

Le Relais Petite Enfance

Le nouveau guichet unique de la petite enfance

Vous recherchez un **mode d'accueil** pour votre jeune enfant (assistante maternelle, structure collective petite enfance), vous souhaitez **réaliser une demande de pré-inscription** sur la liste d'attente des structures municipales, le Relais Petite Enfance (RPE) est désormais votre interlocuteur principal pour toutes vos démarches et centralise vos demandes d'accueil.

En complément des actions **d'information d'écoute et d'accompagnement** auprès des assistantes maternelles indépendantes, des parents employeurs et des futurs parents, à partir du 1^{er} mai, le RAM évolue en Relais Petite Enfance et répond à vos questions sur l'offre d'accueil proposée par la commune.

Il simplifie vos démarches d'inscriptions sur la liste d'attente des structures petite enfance municipales (crèche familiale Arc-en-ciel et micro-crèche La Farandole) et assure un suivi de votre demande



(modification de votre demande initiale, mise à jour de votre dossier). Il reste votre **interlocuteur privilégié** tout au long de votre démarche de recherche de mode d'accueil (date de commission d'attribution des places, notification de la décision de la commission).

Dans le cas d'un souhait de mode de garde individuel, le relais petite enfance propose :

- une écoute de vos besoins concernant l'accueil de votre enfant,
- une liste actualisée des assistantes maternelles agréées indépendantes de la commune,
- des informations et un accompagnement dans votre rôle d'employeur.

Le RPE informe aussi les assistants maternels, et les futurs candidats à l'agrément pour :

- des renseignements sur les conditions d'agrément, le statut des assistants maternels.

NOUVEAUTÉ

Un portail famille petite enfance est désormais accessible **saint-pryve.portail-familles.app** pour les démarches liées à la petite enfance : demandes de pré-inscription dans les structures petite enfance municipales, mise à jour de votre dossier (adresse, composition du foyer, contacts...), paiement en ligne des factures petite enfance.

Le RPE vous informe et vous accompagne sur votre recherche de mode de garde en recherchant le lieu d'accueil qui correspond le mieux à vos besoins.

Le RPE vous informe et vous accompagne sur les spécificités d'accueil des structures présentes sur la commune (conditions d'admission, modalités financières, aides financières existantes).



- des informations sur les droits et devoirs (statut, formation, rémunération...).
- un accompagnement et un soutien sur les pratiques professionnelles à destination des jeunes enfants.
- Une matinée d'éveil à destination des assistantes maternelles indépendantes et des enfants qui leur sont confiés, est proposée le mardi matin, permettant aux assistantes maternelles et aux enfants de se rencontrer.

Le Relais petite enfance vous accueille sur rendez-vous au 10 place Clovis (ex bibliothèque) le mardi de 13h à 17h, le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 13h30 à 16h30.

Informations et prises de rendez-vous auprès de la responsable du Relais Petite Enfance (éducatrice de jeunes enfants), Audrey Garrigue au **06 14 15 21 98**.

Par mail : **relaispetiteenfance@saint-pryve.fr** pour les demandes d'information sur les modes d'accueil et les demandes de préinscription dans les structures petite enfance municipales.

Par mail : **ram@saint-pryve.fr** pour les informations relatives aux assistantes maternelles agréées indépendantes et aux parents employeurs.

Et sur le portail famille **www.logicielcantine.fr/stpryve-stmesmin**



CCAS le numérique pour tous !



La
permanence
du 6 mai sera
dédiée
à la déclaration
d'impôts en ligne.
Prenez rendez-
vous au CCAS.

1. Permanences numériques

Des **permanences numériques individualisées gratuites** sont proposées 2 jeudis après-midi par mois à l'espace Simone Veil.

Un médiateur numérique est à votre disposition pour vous accompagner dans vos **démarches administratives sur internet** (déclaration CAF, inscription pôle emploi, création d'un compte, envoi d'email, prise de RDV en ligne, accès au portail famille sur le site de la mairie...).

Les rendez-vous sont à prendre auprès du CCAS pour les permanences qui auront lieu les 06/05, 20/05 et 03/06 de 14h à 17h.

2. Poursuite des ateliers numériques pour les seniors

Ateliers d'initiation au numérique.

Vous souhaitez vous familiariser avec l'ordinateur, la tablette, le smartphone ? Communiquer par mail, faire des recherches sur le net, libeller des courriers, suivre vos comptes en ligne ou retoucher des photos ?

Vous êtes débutants ou peu expérimentés. Le CCAS propose, **dès le mois de septembre**, des ateliers thématiques, le mercredi après-midi, pour apprendre à se familiariser avec ces outils. Inscrivez-vous pour le prochain trimestre 2021. Places limitées. Tarif : 20 € par trimestre.

3. Ateliers de perfectionnement "ordinateur et smartphone un duo à connaître"

Ces ateliers s'adressent aux personnes qui utilisent déjà les outils numériques mais qui souhaitent **se perfectionner**. Ils auront lieu le vendredi après-midi, sur 8 séances, par petits groupes, animés par un bénévole.

Tarif : 20 € pour les 8 séances.

Renseignements et inscriptions au CCAS, 20 place Clovis, 02 38 51 09 10, **ccas@saint-pryve.fr**



Dossier

Un budget 2021, tourné vers l'avenir

Le budget 2021 sera résolument tourné vers l'avenir et les investissements. Petit tour d'horizon...

Le budget principal de la Ville pour l'année 2021 est bâti dans le respect des lignes directrices suivantes :

Aucune augmentation des taux d'impositions communales

Revalorisation limitée à 1% des tarifs de la Ville

Aucun recours à l'emprunt

Maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, avec un rattrapage de plusieurs dépenses non faites en 2020 pour cause de COVID qui ont été reprogrammées sur 2021, si les conditions sanitaires le permettent (spectacles, animations, etc.)

Maintien de l'investissement élevé

2020 a été une année de **transition entre les deux mandats** électoraux largement marqués par la **crise sanitaire**. 2021 sera une année de mise en œuvre concrète des premiers projets du Conseil municipal et de préparation de plus grands projets, comme la création d'un nouvel ALSH et d'une nouvelle crèche (de type multi-accueil). L'ouverture de cet équipement est prévue pour septembre 2023. Les études ont déjà commencé en ce début d'année 2021, l'architecte sera retenu, après un concours de maîtrise d'œuvre, au début de l'été 2021.

Maîtrise de la masse salariale par une diminution des crédits au budget de 0.5%, suite à des départs à la retraite d'agents communaux



© m pogonici/123RF

Les chiffres 2021

BUDGET : 12 832 241 €

Fonctionnement : 7 226 279 €

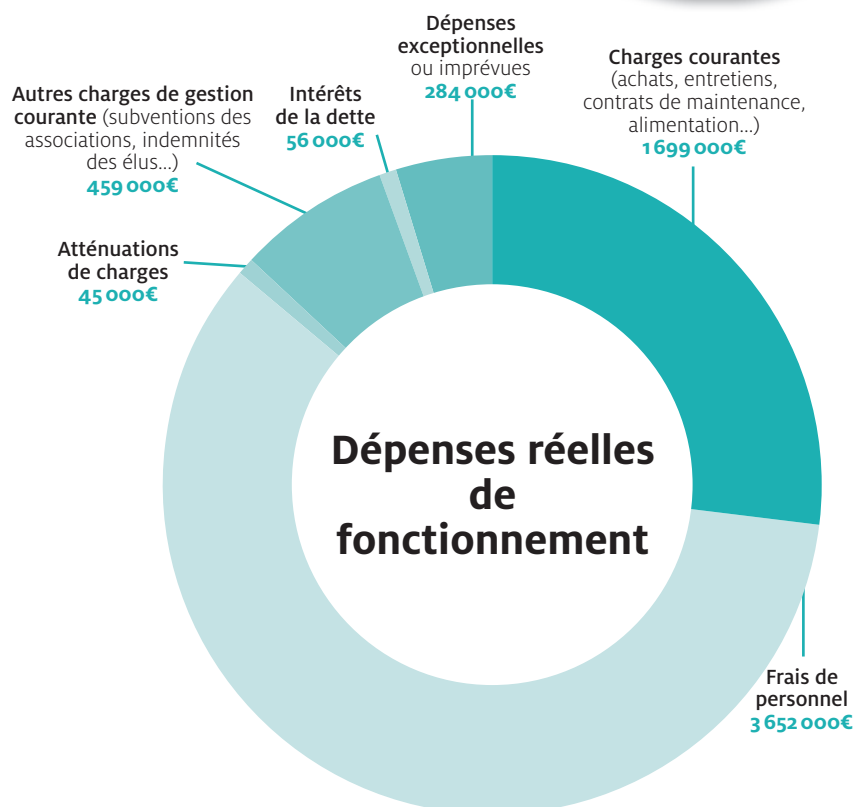
Investissement : 5 606 962 €

A la rentrée de septembre 2021, le restaurant scolaire Hervé Bazin aura été totalement réaménagé par une **nouvelle isolation phonique et thermique et une extension de sa partie sanitaire** (pour davantage de commodités pour les enfants) ; de plus, un "self" sera installé pour faciliter le service en toute autonomie de nos jeunes élèves d'élémentaire.

Coût total de l'opération : 427 000 €

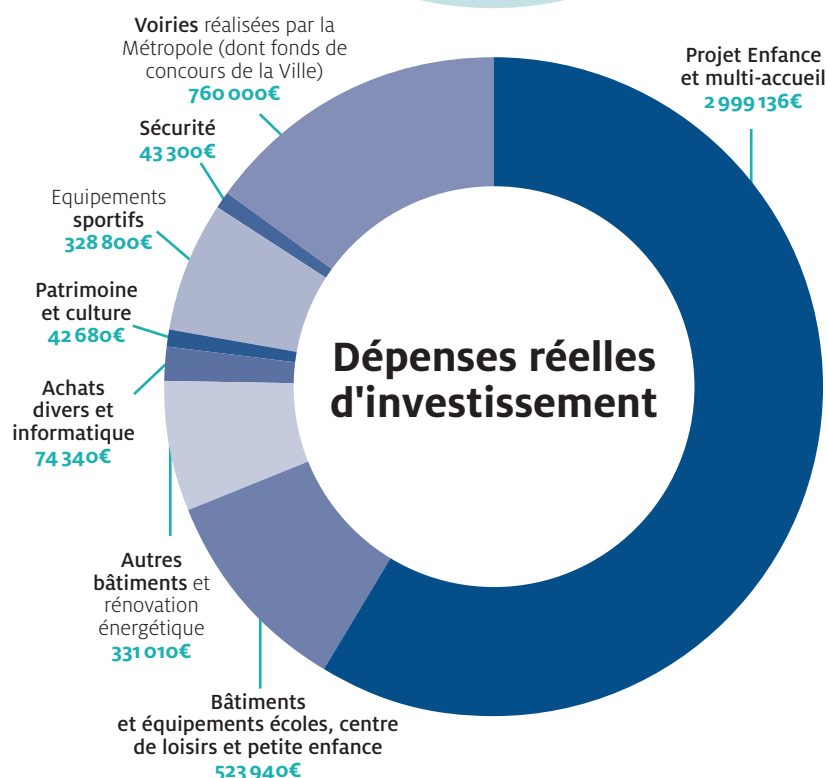


Notre endettement est aussi très rassurant puisqu'en 2026, la valeur de l'emprunt du centre de loisirs/multi-accueil sera remboursé. Cette année, **la Ville remboursera 680 000 € de capital.**



En 2021, les **nouveaux locaux administratifs du foot**, remplaçant des préfabriqués vétustes, réelles passoires thermiques, seront livrés avant l'été, après 12 mois de travaux.

Coût total de l'opération : 369 000 €



La bonne santé financière de notre commune nous permet de **financer une grande partie** du projet de centre de loisirs et multi-accueil. Des subventions seront également sollicitées. Ouverture prévue en septembre 2023.

Coût total de l'opération : 3 000 000 €



Les recettes de la Commune

1,7 M€

Autofinancement

4,275 M€

Impôts et taxes (dont impôts locaux : 3,84 M€)

0,380 M€

FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) et Taxe d'aménagement

1,85 M€

Dotations et subventions

0,868 M€

Produits des services

0,08 M€

Produits des cessions et locations

0,62 M€

Autres produits (remboursements assurance personnel, assurance suite dégâts sur bâtiments, etc.)

Portrait

INTERVIEW |

Damien Baudry,
adjoint aux finances, moyens
généraux, commande publique



Quelles sont les grandes orientations du budget 2021 pour ce 1^{er} exercice complet de la mandature 2020-2026 ?

La Municipalité a toujours pour objectif de maîtriser ses dépenses de fonctionnement, par exemple, par la mise en concurrence de nos achats et des actions de mutualisation avec d'autres collectivités publiques quand nous le pouvons. Ceci nous permet de dégager des marges de manœuvre pour financer des projets d'investissements, avec le soutien de nos partenaires (l'Etat, la Région Centre-Val de Loire, le Département du Loiret, la DRAC, etc.). Nous avons beaucoup d'ambitions pour ce mandat et rien que sur 2021 : l'extension et l'isolation du restaurant Bazin, les locaux administratifs du stade du Grand Clos, les études pour la création d'un ALSH-Multi-accueil, de nouveaux agrès autour du Lac de Bel Air, les vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles et l'installation d'un self dans le restaurant scolaire Hervé Bazin...

Un 11^e exercice sans augmentation d'impôts, un engagement de campagne toujours tenable en 2021 ?

Malgré l'impact de la crise sanitaire sur nos finances, estimé à 200 000 €, le Conseil municipal a décidé de poursuivre le gel des taux d'impositions communales. Grâce à notre dynamique de développement urbain, nos recettes fiscales sont régulièrement en hausse et permettent de concrétiser nos projets et nos politiques publiques. Nous gérons en très bons père et mère de famille le budget communal.

Dans toutes nos perspectives financières, l'augmentation des impôts n'est jamais envisagée.

Nous voulons préserver le caractère dynamique et attractif de notre Ville en développant la qualité

des services et des équipements publics, en nous adaptant aux besoins des pyrvatains.

Quel métier exercez-vous ?

Après avoir terminé mes études d'économie, à l'Université d'Orléans en 2002, j'ai débuté ma carrière professionnelle dans une banque d'affaires. Après quelques années d'exercice, j'ai décidé, il y a 13 ans, de rejoindre un groupe familial dans l'agroéquipement. J'occupe, depuis cette date, la fonction de Directeur des opérations.

Pourquoi avoir choisi d'être élu et pourquoi aux finances ?

J'ai toujours souhaité m'investir dans ma commune. Être Adjoint aux finances est une mission passionnante qui se rapproche du métier que j'exerce. Je savais que des choix importants avaient été faits lors du premier mandat de Thierry Cousin pour redresser la situation financière de la commune. Je n'ai donc pas hésité à dire oui lorsqu'il a fait appel à moi.

Depuis quand résidez-vous à Saint-Pryvé ?

Je suis Pryvatain depuis 15 ans ; j'y ai rencontré mon épouse native de Saint-Pryvé.

Quels sont les principaux traits de caractère qui vous définissent ?

C'est un exercice difficile mais on dit de moi que je suis à l'écoute des autres, j'aime beaucoup le contact et les échanges humains.

À quoi occupez-vous votre temps libre ?

Je partage mon temps libre entre des activités en famille et du sport.

Si vous pouviez formuler un seul vœu, quel serait-il ?

Retrouver notre vie d'avant COVID !

Le service finances

Le service finances est un point clé dans une administration car c'est lui qui gère le budget, les recettes, les dépenses, les paies... bref, tout ce qui concerne, comme son nom l'indique, les finances d'une commune. Petit tour d'horizon sur le service financier de Saint-Pryvé.

Qui compose ce service ?

L'équipe se compose de **3 personnes** : **Carole Jouanneau**, chef du service, **Laëtitia Raymond**, et **Graziella Manceau**. Cécile Drezen-Venard, Directrice Générale des Services, préparant et assurant le budget de la Ville et demandes de subventions, participe aussi au bon fonctionnement du service.

Plusieurs budgets sont quotidiennement gérés par l'équipe : celui de la commune et, celui, moins connu, du Centre Communal d'Action Sociale pryvatain.

Qui fait quoi ?

Carole s'emploie à gérer le service et les missions générales de comptabilité, Laëtitia s'occupe du mandatement et de la saisie des titres ; quant à Graziella, elle gère les impayés et toute la comptabilité du pôle jeunesse.

Son rôle

Ce service veille à l'exécution du budget et aide à son élaboration. Il procède à la saisie, aux paiements, enregistrements de factures, enregistrements des recettes et opérations de fin d'exercice.

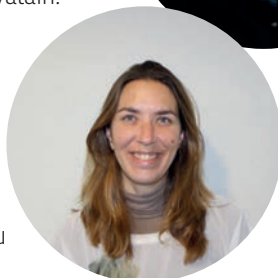
Une part importante du travail concerne les dépenses. L'équipe vérifie les engagements et les bons de commande de chaque service ainsi que le fait que les factures soient en adéquation avec les bons de commande et bons de livraison ; une fois celles-ci validées, elle procède au paiement.

Elle gère aussi les emprunts et factures liés à des commandes ou opérations de fonctionnement de même que celles provenant de la Métropole ou d'autres communes.

Le service prend en charge les régies d'avances pour les services ayant de petites dépenses en espèces tels que la crèche ou le centre de loisirs.

Toutes les recettes passent par là : locations de salles, impôts, dotations d'Etat, tout produit vendu aux pryvatains, remboursement d'assurance, subventions et recettes de régies*.

L'équipe apporte son aide aux différents pôles sur l'envoi de documents budgétaires, le suivi de crédits, la préparation budgétaire des pôles et les imputations** comptables.



540
Encaissements
de recettes
2020

550
Encaissements
de recettes
2019

580
Encaissements
de recettes
2018

2560
Paiements de
dépenses en
2020

2970
Paiements de
dépenses en
2019

2839
Paiements de
dépenses en
2018

Du fait de la crise sanitaire, les émissions de recettes de 2020 sont en baisse. En effet, il n'y a pas eu de manifestations donc, pas de locations de salles. Les réservations ont été remboursées.

Le service procède à l'inventaire comptable de tous les biens de la Mairie afin que tout soit en adéquation avec les listes du Trésor Public, et produit des documents sur la consommation d'énergie, la téléphonie, les maintenances diverses. Il remplit les demandes de subventions aux différents organismes étatiques, départementaux ou régionaux.

Il doit aussi s'occuper des remboursements liés aux transferts de compétences auprès de la Métropole et les suivis de crédits des élus.

Récemment, le prélèvement a été mis en place pour les repas des seniors ; la dématérialisation suit son cours car l'équipe envoie toutes les factures des fournisseurs à la direction des impôts par le biais d'un portail numérique ; les documents comptables sont signés électroniquement par le Maire.

En bref, le service finances et comptabilité travaille dans l'ombre mais ne manque pas de missions !

* Les régies d'avances et de recettes permettent, pour des raisons de commodité, à des agents placés sous l'autorité de l'ordonnateur et la responsabilité du trésorier, d'exécuter de manière limitative et contrôlée, un certain nombre d'opérations.

** Rattachement des achats à une nature de dépense.

Gare au bruit !

Règlement

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils bruyants tels que les perceuses, raboteuses, tondeuses à gazon, scies mécaniques, etc., **doivent être obligatoirement effectués aux horaires suivants :**

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches de 10 h à 12 h.

Merci de votre compréhension !

Taille des haies

Des débordements...

Le débordement des végétations sur l'espace public peut être source de danger. Il peut masquer la visibilité des automobilistes, cacher des panneaux de signalisation ou gêner la circulation des piétons. La Municipalité rappelle donc aux riverains de **veiller à la taille des végétations plantées en bordure de trottoir ou de route**. Elles ne doivent pas déborder sur l'espace public ni toucher de câbles aériens.

Brûlage des déchets verts

Interdiction

Brûler ses déchets verts à l'air libre est interdit car, au-delà des possibles troubles pour voisinage et des risques d'incendies, cela émet de nombreux polluants. Ce phénomène peut être accru si l'on brûle des végétaux encore humides et si l'on y associe d'autres déchets tels que le plastique ou le bois traité (comme les palettes par exemple).

Gestion des arbustes

La gestion différenciée des espaces végétalisés consiste à **adapter la nature et la fréquence des interventions d'entretien** à chacun des sites, en fonction des usages, de la fréquentation, des particularités et des attentes. Cette différenciation de la gestion est appliquée à tous les composants des espaces verts : couverts herbacés, fleurissement, arbres, arbustes...

La taille raisonnée des arbustes s'inscrit bien dans cette démarche de gestion différenciée. Elle vise à **appliquer à chaque fois la technique qui permet d'obtenir le meilleur résultat au regard des différents objectifs** (maintien dans un volume contraint, barrière visuelle ou physique, biodiversité, aspect naturel ou au contraire très contrôlé, etc.).

En plus de leur capacité à créer des barrières vivantes, **les arbustes ont de nombreux autres intérêts** : floraison étalée tout au

long de l'année qui attire beaucoup d'insectes pollinisateurs, fructifications décoratives servant aussi de nourriture pour les animaux, feuillages d'aspects variés et colorés de multiples façons, rameaux aux écorces parfois parées de couleurs très vives et qui servent de support pour les nids de très nombreux oiseaux, formes naturelles souvent harmonieuses.



Forsythia avant conversion



Forsythia après conversion



Forsythia non taillé

Chaque fois que la place disponible le permet, **la conversion des haies ou des massifs tondus de façon géométrique vers des formes plus libres** est l'occasion de bénéficier des **attraits et avantages** évoqués ci-dessus. De plus, une fois la conversion terminée, l'entretien de ces arbustes par des tailles de sélection au sécateur ou à la scie est bien plus rapide qu'au taille-haie et il génère moins de branches à transporter et à recycler. Certains arbustes peuvent même rester très longtemps sans taille s'ils ont été bien choisis. **Le bilan paysager, écologique et financier est ainsi bien meilleur.** Cela vaut donc le coup de changer les habitudes et **d'accepter parfois que les arbustes en cours de conversion aient temporairement un aspect dégarni**, même si c'est parfois surprenant.

Les jardiniers de la ville de Saint-Pryvé Saint-Mesmin ont bénéficié d'une **formation sur la taille raisonnée et la gestion des arbustes** dispensée par Jac Boutaud, intervenant régulier du centre de formation cléOme (<http://www.cleome.fr/>) et propriétaire de l'arboretum de La Petite Loiterie, dans l'Indre et Loire (<https://www.lapetiteloiterie.fr/lpl/>). Jac Boutaud est l'un des membres fondateurs du réseau national des Arbusticulteurs (<https://www.arbusticulteurs.com/>) qui assiste les professionnels, les étudiants et les particuliers dans la gestion raisonnée de leurs arbustes, au travers de documents de référence et de formations. L'un des membres de ce réseau, Pascal Prieur, a publié récemment, aux éditions Ulmer, un ouvrage très apprécié intitulé "Tailler facilement tous les arbustes".

Le compost, c'est magique !

Orléans Métropole a, depuis 2003, accompagné 20 000 familles qui **trient et valorisent leurs déchets organiques** dans leurs jardins et réduisent, par ce biais, de 30% leurs poubelles. 60 kg par an et par personne de déchets verts sont déposés en déchetterie.

Il est temps de **généraliser le compostage** pour un **gain de temps** (allers-retours en déchetterie), **d'argent** (achat d'engrais potentiellement nocifs), améliorer son cadre de vie et devenir des **consommateurs plus éclairés et plus responsables** en découvrant les super pouvoirs de la nature.

La maxime "rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme", attribuée à Lavoisier, est on ne peut plus vraie dans le processus de compostage. Le but est de **transformer les déchets organiques en matière fertile** telle que l'humus.

Ce qu'on peut y mettre

- les déchets de préparations de repas : épluchures, pelures d'agrumes, marc de café, sachets ou feuilles de thé, coquilles d'œufs, essuie-tout, boîte à œufs, carton de papier toilettes, restes de repas, sacs en papier kraft...
- Dans le jardin : plantes fanées (non grainées, saines), feuilles mortes, gazon sec (en petite quantité car acide), broyat de branches.

ATTENTION : tous ces déchets doivent être fragmentés, broyés ou coupés en petits morceaux afin de faciliter la décomposition.

Plus les déchets sont **diversifiés**, meilleur sera votre compost !

A éviter

- Produits animaux : viandes, poissons (ils fermentent et peuvent être la cause de mauvaises odeurs).
- Déchets durs : noyaux, coques de noix, os...
- Plantes malades ou traitées chimiquement.
- Déjections et litières animales (sauf lapins -> foin).

Le composteur est colonisé par une **multitude d'organismes vivants** nommés les "décomposeurs". Bactéries, champignons, vers, cloportes et mille-pattes travaillent à vous fournir un bon engrais naturel en dégradant les matières. Il faut donc leur donner ce dont ils ont besoin pour survivre.

Eau, air, nourriture, humidité et chaleur sont nécessaires à leur développement

L'eau

Le composteur devra se situer en zone ombrée pour éviter l'assèchement des matières en période chaude et à même le sol pour permettre aux petites bêtes de venir visiter l'endroit.

Si vous respectez les 2/3 et 1/3 d'apport en déchets, l'humidité devrait être suffisante pour les décomposeurs. Mais il arrive que ça ne soit pas le cas... Pour vérifier, il suffit de prendre une poignée de compost. Serrez-la dans votre main. S'il forme une petite boule, l'humidité est parfaite. S'il s'effrite, ajoutez un peu de déchets verts ou humides ou un peu d'eau et si de l'eau coule, ajoutez des déchets bruns ou secs.



L'air

Les décomposeurs ont besoin d'oxygène pour vivre. Vous devrez donc aérer régulièrement votre compost ce qui permettra de relancer la fermentation, augmenter la chaleur et ainsi, accélérer la décomposition. Pour ce faire, utilisez une fourche et retournez la matière sur 20 à 30 cm toutes les 4 à 6 semaines.

La nourriture

Afin de maintenir un bon environnement pour les décomposeurs, vous devrez déposer dans votre composteur 2/3 de déchets verts et 1/3 de déchets bruns. Les déchets verts sont les déchets dits « humides » comprenant notamment les déchets alimentaires. Les déchets bruns se composent de ce qui est sec à l'instar des feuilles mortes.

mais attention, pas en n'importe quelle quantité ! Le compost repose sur un **équilibre fragile** ; il faut donc bien doser ce qu'il contient.

La récolte

Au bout de 9 mois, vous pouvez récolter votre compost. Attention, pensez à bien prendre la matière se trouvant en bas du composteur ! Pour ce faire, ouvrez votre boîte sur un des côtés, enlevez le compost non décomposé, récupérez celui qui est prêt et remettez celui dont vous ne vous servez pas immédiatement.

Utilisation du compost

Vous pouvez vous en servir pour vos plantes d'intérieur, au pied d'un arbre, arbuste, dans un massif ou **n'importe quelle plantation**. Il suffit de l'épandre et griffer légèrement pour mélanger compost et terre.

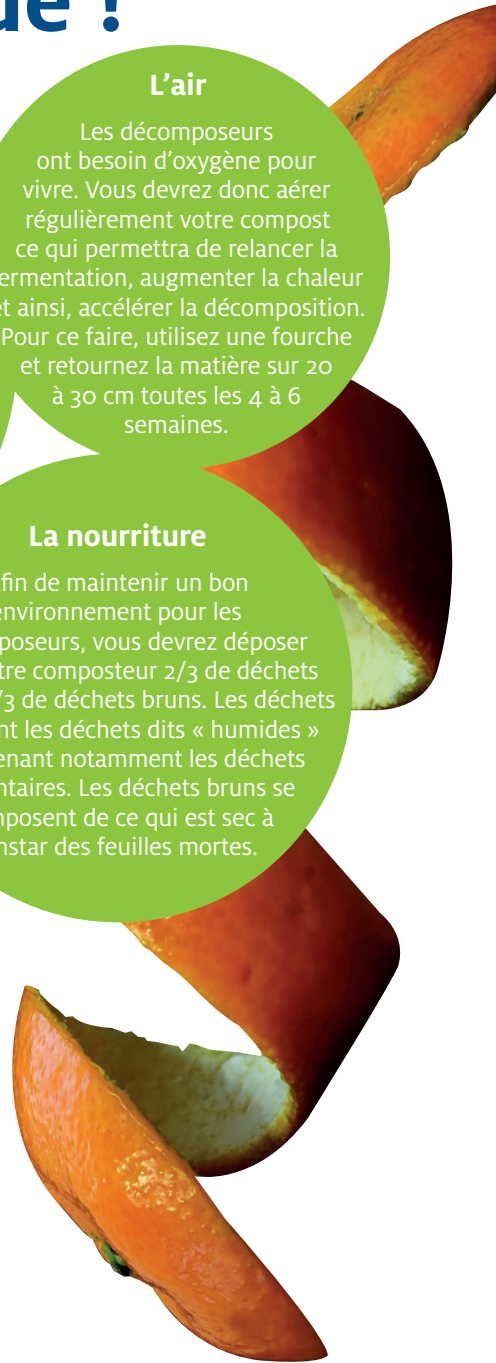
Vos plantations retrouveront de la vigueur !

Je suis en immeuble

Pas besoin d'être en maison pour avoir un composteur ! Vous pouvez consulter la copropriété si elle est intéressée et **installer un composteur dans l'immeuble** ; ainsi, tout le monde pourra participer à cette belle initiative !

Des abeilles pour la commune

Vous pouvez nous aider à reconstituer nos ruches ! Nous sommes dans une période d'essaimage chez les abeilles. La colonie, trop nombreuse pour une ruche, se sépare en deux. Une partie reste sur place et l'autre cherche un endroit où reconstruire une ruche. Si vous apercevez un essaim, prévenez **Ludovic au 06 29 65 06 25** qui pourra le récupérer afin que nos ruches soient à nouveau habitées ! Merci.



SHOL



Exposition pivoines et clématites

La Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret, section de Saint-Pryvé, récidive pour notre plaisir !

Une première exposition sur les cactées et bonzaïs puis, en 2016, une exposition horticoles sur le thème de la pivoine et en 2018, le salon du dahlia.

Nous devons nous revoir en 2020 mais notre manifestation a été annulée pour cause de pandémie.

Nous espérons, cette année, pouvoir vous accueillir pour vous présenter "Pivoines et Clématites".

Confortés par le constat de l'intérêt que vous portez à l'univers des plantes et des fleurs et forts du succès croissant de nos expositions, nous avons retenu le double thème des "Pivoines et Clématites"

que nous présenterons sous un angle plus artistique.

Nous vous attendons nombreux les **29 et 30 mai 2021** dans la salle des fêtes pour visiter notre exposition et admirer nos tableaux et sculptures de pivoines et clématites.

NB : toutes les mesures sanitaires nécessaires seront prises en accord avec la Mairie afin d'assurer la protection et la sécurité de tous.



Club des aînés

Avec la crise sanitaire, l'assemblée générale qui devait avoir lieu le 19 janvier a été annulée et reportée au 18 mars, après une consultation écrite des adhérents et avec la présence seule des membres du conseil d'administration qui a été reconduit pour 2021.

Photo prise en 2019



Les activités extérieures : marches et boules, ont repris depuis début mars, avec masques, gestes barrière et distanciation physique.



Pour les activités en intérieur, comme les jeux et les réunions, nous attendons et espérons les directives des autorités préfectorales et municipales.

Il en est de même pour les sorties et les voyages.

Nous gardons l'espoir de pouvoir bientôt nous retrouver tous en bonne santé.

Prenez soin de vous en attendant.

ASL



Des nouvelles de l'ASL

En cette période compliquée et en raison des mesures sanitaires, seuls les cours de marche nordique ont pu continuer, limités à 6 participants et avec le port du masque.

La majorité des autres professeurs proposent des **cours en visio ou des envois d'exercices** et peut-être, prochainement, des cours en extérieur.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante ou à consulter le site internet de **l'ASL** pour vous joindre aux cours en visio proposés ; nous sommes toujours présents à vos côtés pour vous apporter du "bien-être" !

aslstryve@orange.fr
aslstryve.monsite-orange.fr

Focus

Eléna Cousin-Santarromana, professeur de pilates et de danse en ligne

C'est en 2010 qu'Eléna obtient un CQP ALS Sportive. Dynamique et passionnée de danse (20 ans de flamenco), c'est tout naturellement qu'elle choisit cette voie. Faire de sa passion son métier, quoi de mieux !

D'abord professeur de fitness, puis de danses folkloriques, elle se tourne vers la line dont la country est un dérivé et intègre ainsi l'ASL en septembre 2011.

En 2013, elle obtient son diplôme de pilates niveaux basic et intermédiaire, discipline qu'elle enseigne depuis au sein de l'ASL.

Créé par Joseph Pilates, le "pilates" est une discipline qui a pour objectif d'améliorer la posture et renforcer la musculature profonde. La méthode pilates est pratiquée avec ou sans accessoires. Elle demande de la persévérance et de la concentration et allie force, équilibre et étirement.

Les cours au sein de l'ASL ont lieu le lundi de 9h à 10h et de 20h15 à 21h15



ainsi que les mercredis de 10h30 à 11h30 et de 20h15 à 21h15.

La danse en ligne ou "line", est une activité qui permet d'améliorer sa condition cardio-vasculaire et sa mémoire tout en dansant sur des rythmes aussi différents que la country, le rock, la salsa, les danses celtiques. Musiques d'hier ou actuelles, tout est bon pour passer un moment agréable et enchaîner des chorégraphies de tous niveaux dans une ambiance joyeuse et conviviale (même en visio !!!).

Le cours a lieu tous les jeudis de 19h30 à 21h30.

Retour sur...

Le conseil municipal du 17 février

> Finances

PLAN DE FINANCEMENT POUR L'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE HERVÉ BAZIN

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'extension des sanitaires du restaurant scolaire Hervé Bazin, dont les crédits seront prévus au Budget primitif 2021, approuve le plan de financement prévisionnel qui est établi comme suit : maîtrise d'œuvre : 15 000 €, contrôle SPS : 1360 €, contrôle technique : 1640 €, travaux : 140 000 € soit total dépenses HT : 158 000 € (Etat : 126 400 €, autofinancement Ville : 31 600 € soit 20%).

PLAN DE FINANCEMENT POUR L'ISOLATION DU RESTAURANT SCOLAIRE HERVÉ BAZIN

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'isolation et de rénovation du restaurant scolaire Hervé

Bazin, dont les crédits seront prévus au Budget primitif 2021, approuve le plan de financement prévisionnel qui est établi comme suit : honoraires et études : 27 890 €, travaux : 164 447 € soit 192 337 € (Etat : DETR : 51 931 € (17 %), Région Centre-Val de Loire : 101 506,43 € (80 % des dépenses éligibles - 53 % de l'opération) autofinancement Ville : 38 899,59 € soit 20%).

PLAN DE FINANCEMENT POUR LA RESTAURATION DE DEUX TABLEAUX DE L'ÉGLISE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de restauration de deux tableaux de l'église, dont les crédits seront prévus au Budget primitif 2021, approuve le plan de financement prévisionnel qui est établi comme suit : total dépenses HT : 19 120 € (DRAC : 4 408 €, autofinancement Ville : 14 712 €).

PLAN DE FINANCEMENT POUR L'ÉCOLE NUMÉRIQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'équipements numériques de nos écoles, dont les crédits seront prévus au Budget primitif 2021 et

suivants, approuve le plan de financement prévisionnel qui est établi comme suit : Volet équipements : 5 VPI dans les 2 écoles : 10 000 € - 1 classe numérique mobile 12 500 €.

SUPPRESSION DES TAXES FUNÉRAIRES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la suppression de nos tarifs municipaux des taxes d'inhumation et de dispersion.

> Urbanisme

ZAC VAL OUEST - NOUVELLE ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable sur la mise en œuvre par le guichet unique de l'eau de la Direction Départementale des Territoires du Loiret de l'enquête publique dans le cadre de la ZAC "Jardin du Val Ouest", sur le territoire de la Ville d'Orléans.

Prochain conseil municipal
mercredi 23 juin
à 19 h, salle des fêtes

Point Location Remorques



- Remorques porte-véhicule
- Dépanneuse
- Camion benne
- Camions de déménagement

06 38 67 90 82

17 rue St Euspice - 45750 ST PRYVE ST MESMIN
plr-orleans@outlook.com - www.plr-orleans.fr



Agencement

(mobiliier sur mesure, cuisine, salle de bain, dressing, magasin, restauration...)

Menuiseries extérieures
(alu, bois, PVC.)

Menuiseries intérieures

Porte de garage, grille, rideau métallique

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

RGE

02 38 23 77 34

120 rue du Puits Rond - ST PRYVE ST MESMIN



Professionnels & Particuliers

- Chauffage, Plomberie
- Climatisation
- Electricité, Automatismes
- Antennes TV, Interphonie...
- Maintenance, Exploitation d'installations
- Energies renouvelables (solaire, photovoltaïque, bois,...)

02 38 70 72 00

Z.A La Vallée - 160 rue Léon Foucault - 45140 St Jean de la Ruelle
gallier@gallier.fr - www.gallier-orleans.fr

Artisans, Commerçants, Entrepreneurs,
si vous souhaitez faire connaître vos activités
sur le Magazine C'Pryvé

contactez Groupe Editions Municipales de France

Victoria TOURLAN - 06 07 91 41 38





MARS • Remplacement des chalets aux écoles privées



20 MARS • Rénovation du trottoir du gymnase face nord



MARS • Installation de panneaux solaires sur les poteaux électriques



MARS • Mise en place de sculptures de Marc Vubassone face mairie



19 MARS • Cérémonie hommage aux victimes de la guerre d'Algérie

L'agenda

Mai

Jeudi 6

Permanences numériques dédiées à la déclaration en ligne des impôts de 14h à 17h salle Simone Veil. Inscriptions au CCAS.

Vendredi 14 et samedi 15

Fermeture de la médiathèque.

Jeudi 20

Permanences numériques de 14h à 17h salle Simone Veil. Inscriptions au CCAS.

Lundi 24

Fermeture de la médiathèque.

Juin

Jeudi 3

Permanences numériques de 14h à 17h salle Simone Veil. Inscriptions au CCAS.

ATTENTION

Programme en fonction de l'évolution sanitaire liée à la COVID-19. Les manifestations sont susceptibles d'être annulées ou adaptées.

Vendredi 4

Don du sang de 15h à 19h à la salle des fêtes.

Samedi 5 au dimanche 13

Exposition Les Anonymes, 14h-19h tous les jours, 10h-19h dimanche au domaine de la Trésorerie. Entrée libre et gratuite.

Vendredi 18 au dimanche 20

Expo-vente et braderie créative 14h-20h le 18 et 10h-19h le week-end au domaine de la Trésorerie. Entrée libre et gratuite.

Mercredi 23

Conseil municipal 19h en salle des fêtes.

Vendredi 25

Ciné en plein air 22h au stade du Grand Clos. Inscriptions sur le site de la ville www.saint-pryve.com.

Voyage seniors

Le voyage pour les seniors à destination de la Loire Atlantique, organisé par le CCAS, du 31 mai au 4 juin est reporté du 20 au 24 septembre 2021.

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, merci de contacter le CCAS, 20 place Clovis, 45750 St-Pryvé St-Mesmin, 02 38 51 09 10, ccas@saint-pryve.fr

Coiffure Pryvé

**Produits Revlon Wella - Dépositaire GHD
Service Barbier**

Ouverture : Lundi de 14h à 19h
Mardi au vendredi de 9h30 à 19h30 - Samedi de 9h à 19h

Tél. 02 38 14 74 16

Centre Commercial Super U • 45750 ST PRYVE ST MESMIN

Nous vous proposons nos services pour

ESTIMER, VENDRE, REALISER UNE RECHERCHE SPECIFIQUE POUR VOUS...

Alors Contactez-nous !

Jacques FAGOT et Isabelle FAGOT

Agents Indépendants

jacques.fagot@immo-reseau.com

isabelle.fagot@immo-reseau.com

06 82 59 46 34

06 19 66 55 14



Google



fagoimmobilier

- ANCIEN / NEUF
- APPARTEMENTS
- MAISONS/TERRAINS
- LOCAUX



MAÇONNERIE,
RÉNOVATION,
SCIAGE ET
RÉPARATION RÉSEAUX



Avant / Après



AVIS CLIENTS SUR WWW.MACONNERIE-PERDOUX-45.FR

Tél. 02 38 66 78 92 • Impasse des Vignes - 45750 St Pryvé St Mesmin
contact@maconnerie-perdoux-45.fr

Membre de
plusquePRO
★★★★★

CE PRO EST RECOMMANDÉ PAR SES CLIENTS

★★★★★ **9,1/10**

Création des baies dans des murs porteurs **9,5/10**

La qualité est indiscutable, les compagnons et le patron sont à l'écoute du client, je recommande vivement cette entreprise.



ALARME PROTECTION Depuis 1976

- * Alarme anti-intrusion
- * Vidéosurveillance
- Contrôle d'accès
- Coffre-fort
- Générateur de brouillard

Installation, Entretien, Dépannage pour particuliers & professionnels

www.alarme-protection.fr

Société certifiée *

15 rue Flandres Dunkerque - 45750 ST PRYVE ST MESMIN

02 38 62 39 06



RENAULT
La vie, avec passion

GARAGE DOUCET

02 38 76 30 28



210 rue des Moulins
ZA La Nivelle
ST PRYVÉ ST MESMIN
www.garagedoucet.pro-tpe.fr
garage.edoucet@orange.fr

Vente véhicules
Neuf & Occasion
Réparations toutes marques

SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



C.C.T.A. Agostinho CERQUEIRA

10 rue de Saint-Santin
45750 St Pryvé St Mesmin

Tél. **02 38 76 04 76**

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest
RCS Orléans : 532 139 078

Le Carreau des Halles

Sarl Foulon

Producteur de Fraises, Tomates, Concombres... Vente au détail, Distributeur automatique (légumes de saison)



7j/7
24h/24



protection des cultures avec les insectes

Mardi, Mercredi de 15h à 19h

Vendredi de 9h30 à 19h

Samedi et Dimanche de 9h à 12h

Rue Gaston Deffié

SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN



ADCI
Votre intérieur sur mesure



Nouveau Site internet ! www.adci45.com



Cuisine - Salle de bain - Toutes pièces intérieures

A.D.C.I. c'est un atelier de fabrication et un magasin d'exposition.



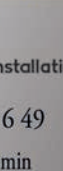
Agencement



Décoration



Conseil



Installation

Bureau : 02 38 56 40 19 - Magasin : 02 38 76 16 49

189 C Route de St Mesmin - 45750 St Pryvé St Mesmin



TOUT POUR LA PISCINE

Construction personnalisée en béton armé ou kit

Rénovation

Piscine hors sol et en bois

Spa, Sauna - SAV



www.loiret-piscines.com

02 38 66 41 04

2 rue des 15 Pierres • ST-PRYVÉ ST-MESMIN

loiret.piscines@wanadoo.fr

Loiret Piscines

TOUT POUR LA PISCINE

CONSTRUCTION
ENTRETIEN SAV

ESPACE FORME ET BIEN ETRE

**Carrosserie
J.Souchard & Fils**

Carrosserie

Prêt gratuit de véhicule

Peinture automobile

Devis gratuit

Pare brise

Optique



Horaires :

Lundi au Jeudi de 7h30 à 18h

Vendredi de 7h30 à 17h

✉ : peintrauto@orange.fr

02 38 66 33 96

14, rue du Vieux Bourg - 45750 St-PRYVÉ-St-MESMIN

**MARY COHR
PARIS**

**DÉCOUVREZ
L'APPAREIL
TECHNISPA**

AVEC UNE SÉANCE

**DÉCOUVERTE
MINCEUR**

**= 20€*
30min**



**INSTITUT
DE BEAUTÉ**

**Avenue du Traité de Rome,
Centre commercial
des Quinze Pierres
45750 SAINT PRYVÉ
SAINT MESMIN
Tél. : 02 38 82 86 69**

**INSTITUT
DE BEAUTÉ**

**78 rue des Ecoles
45560 SAINT DENIS EN VAL
Tél. : 02 38 64 97 59**

*Voir conditions en Institut. Offre valable jusqu'au 30/09/2021 et dans la limite des places disponibles. Commerce indépendant.